



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

## **Session Plénière des 19 et 20 Octobre 2017**

### **Intervention de Philippe LECOQ**

#### **Rapport N° 17.03.01 Décision Modificative N°2 pour l'exercice 2017**

Monsieur le Président, mes chers collègues,

La décision modificative n°2 permet d'ajuster pour l'exercice les recettes et dépenses inscrites au budget primitif puis au budget supplémentaire.

C'est une étape technique qui permet d'inscrire des recettes complémentaires non connues au budget prévisionnel et au BS. Elle permet aussi de proposer des crédits en diminution ou en augmentation selon l'état d'avancement des projets et des politiques publiques.

Cette décision modificative est l'ultime ajustement budgétaire, à quelques semaines de la clôture de l'exercice 2017. Or, nous pensons que cette décision se caractérise par un manque de sincérité.

C'est notamment le cas dans l'exposé des prévisions de l'année qui ne sont affectées que par des ajustements mineurs sur la politique des lycées.

Cette DM2 comporte deux éléments majeurs. L'un strictement comptable et l'autre qui traduit, disons-le, un certain malaise.

En effet nous ne pouvons que déplorer un manque d'audace évident dans le domaine de la politique des lycées, le recul des investissements, y compris dans la formation initiale et continue, le report de projets... A quoi s'ajoute un clientélisme visible dans le domaine culturel.

Cette décision est aussi l'occasion de procéder à des ajustements dans les engagements pluriannuels de dépenses, et ce, avec un double objectif :

- d'une part, la fin de l'exercice annuel qui permet de mieux repérer les politiques dont les autorisations d'engager les dépenses ne seront pas utilisées.
- d'autre part l'augmentation des autorisations de certaines politiques dans le but de prévoir certaines dépenses avant le vote du budget primitif.

Nous émettons une fois de plus les mêmes réserves concernant vos choix budgétaires.

Nous entendons rappeler l'importance de la mise en place d'indicateurs tant quantitatifs que qualitatifs, dès le démarrage des dispositifs. Une action impérative si l'on veut assurer un pilotage et un suivi cohérent de l'ensemble de l'action économique et d'être en mesure d'en évaluer l'efficacité.



**Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire**

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

[grpfn@grp.regioncentre.fr](mailto:grpfn@grp.regioncentre.fr) - [fn-regioncentre.fr](http://fn-regioncentre.fr)



---

## Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Néanmoins, M. le Président, nous notons que la réforme de la taxe d'apprentissage, financée par les entreprises de la région, a pour conséquence satisfaisante une augmentation de la recette, évidemment fléchée vers l'apprentissage.

D'ailleurs cette ressource supplémentaire vient consolider, à juste titre, la politique de soutien à l'apprentissage, notamment grâce aux primes aux employeurs et à la formation des maîtres d'apprentissage.

Enfin pour conclure, il nous semble utile de dire un mot sur le schéma directeur d'accessibilité des EPLE et des CFA. Nous estimons que les crédits inscrits sont insuffisants au regard des besoins. Ils ne permettront pas de rattraper le retard pris en la matière. Bref, nous pensons que cette DM2 aurait pu être l'occasion d'amorcer ce rattrapage par l'inscription de crédits supplémentaires, ce qui n'est malheureusement pas le cas.

Je vous remercie.